

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

SÉANCE DU 18 JANVIER 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-015

Objet : Attribution des dotations 2022 aux structures de recherche.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial, et notamment son article 4 I ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n° 2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-97 du 4 septembre 2020 du conseil d'administration d'Université Côte d'Azur portant sur les modalités d'organisation à distance des délibérations des instances collégiales d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2021-138 du Conseil d'Administration portant approbation du Budget initial 2022 annexé des prévisions budgétaires et comptables 2022 de la Fondation Universitaire ;

Vu l'avis favorable du Conseil académique du 17 décembre 2021 ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Noël DIMARCO, Vice-président Recherche & Innovation ;

Approuve les dotations attribuées aux structures de recherche pour l'exercice budgétaire 2022 comme annexées à la présente délibération.

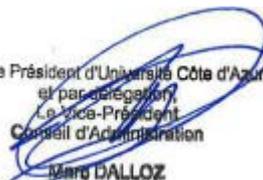
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **26**

Fait à Nice, le 18 janvier 2022


Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
Le Vice-Président
Conseil d'Administration
Marie DALLOZ

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-015**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 26 janvier 2022
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE :

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :
En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

DS	EUR	Statut	Responsable	Intitulé	Dotation UCA 2022	Soutien aux Unités LPR 2022	Soutien MCF LPR 2022	Dotation Globale FINALE 2022	Mandat de Gestion
DS 2	SPECTRUM LIFE DS4H	UMR 7010	Guillaume HUYET	INPHYNI	312 200,00 €	6 244,00 €	5 000,00 €	323 444,00 €	CNRS DR 20
DS 2	SPECTRUM	UPR 10	Phillippe BOUCAUD	CRHEA	6 000,00 €	6 000,00 €	5 000,00 €	17 000,00 €	CNRS DR 20
DS 3	SPECTRUM	UMR 7329	Marc SOSSON	GEOAZUR	151 800,00 €	3 036,00 €	10 000,00 €	164 836,00 €	CNRS DR 20
DS 5	LIFE	UMR 7275	Jean-Louis NAHON	IPMC	249 400,00 €	4 988,00 €		254 388,00 €	CNRS DR 20
DS 5	LIFE	UMR 7370	Laurent COUNILLON	LP2M	31 220,00 €	1 500,00 €		32 720,00 €	CNRS DR 20
DS 6	ODYSSEE CREATES	UMR 7264	Isabelle THERY	CEPAM	60 750,00 €	1 200,00 €	5 000,00 €	66 950,00 €	CNRS DR 20
DS 6	CREATES HEALTHY	UMR 7320	Fanny MEUNIER	BCL	56 000,00 €	1 100,00 €	5 000,00 €	62 100,00 €	CNRS DR 20
DS2	SPECTRUM	FR 2800	Thomas FRISCH	Wolfgang Doeblin	55 000,00 €			55 000,00 €	CNRS DR 20
Total CNRS DR 20								976 438,00 €	
DS 10	LIFE	UMR A 7254	Philippe CASTAGNONE	ISA	210 350,00 €	4 207,00 €		214 557,00 €	INRAE
Total INRAE								214 557,00 €	
DS 3	SPECTRUM	UMR 7250	Nelson CHRISTENSEN	ARTEMIS	6 700,00 €	6 700,00 €		13 400,00 €	OCA
DS 3	SPECTRUM DS4H	UMR 7293	Philippe STEE	LAGRANGE	147 700,00 €	2 954,00 €	5 000,00 €	155 654,00 €	OCA
Total OCA								169 054,00 €	
DS 2	SPECTRUM	UMI 3654	Christian MINIATURA	MajuLab	25 000,00 €	- €		25 000,00 €	Délégation Régionale du CNRS Paris Michel-Ange
Total CNRS Michel Ange								25 000,00 €	
Cargés	SPECTRUM	UMS820	Fabrice MORTESSAGNE	IESC	30 000,00 €			30 000,00 €	CNRS DR12
Total CNRS DR 12								30 000,00 €	

Le Vice Président Recherche et Innovation
M. Noël DIMARCQ